

2. Inventaire du territoire communal

2.1. Situation générale

La commune d'Anhée se situe dans la province de Namur, dans l'arrondissement administratif et canton de Dinant. Elle résulte de la fusion des anciennes communes d'Annevoie-Rouillon, Bioul, Denée et Sosoye.

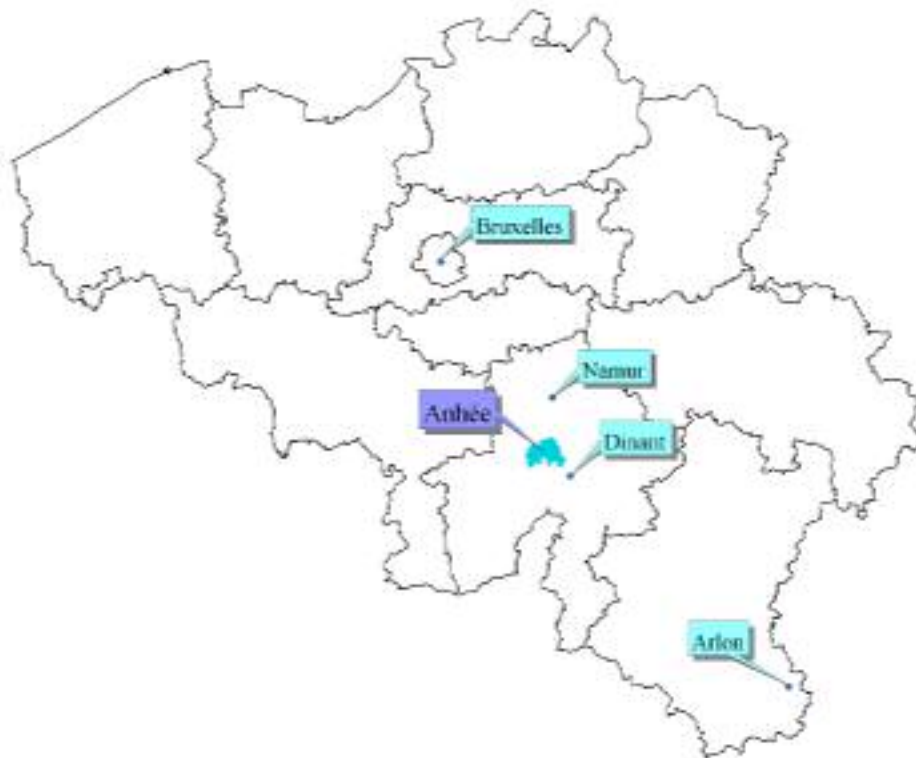


Figure 1 : Carte de localisation générale d'Anhée

Anhée est située, pour sa partie Est, le long de la rive gauche de la Meuse entre Dinant et Namur et s'étend vers l'Ouest le long des vallées de la Molignée et du ruisseau d'Annevoie avant de gagner le plateau de Saint-Gérard. Les communes voisines sont Onhay, Profondeville, Yvoir, Mettet et Florennes.

Les villages

Anhée s'inscrit dans une des plaines alluvionnaires les plus importantes de la Haute-Meuse. Le secteur tertiaire s'y est bien développé. Le village ouvre l'accès à la vallée de la Molignée par la vallée de la Meuse.

Annevoie, célèbre par le château et les jardins (classés), conserve de nombreuses traces de l'ancienne métallurgie qui s'y installe dès le 16ème siècle en relation avec la présence des sources d'énergie hydraulique fournie par le Rouillon et ses affluents.

Bioul est caractérisé par sa situation de village de plateau qui lui a permis de conserver sa vocation rurale et agricole. Il faut noter un ensemble bâti formé par l'église, le château et son parc.

Denée est essentiellement (à l'origine) un village de carrières où l'on extrayait le marbre de Denée. Le hameau de Maredsous s'est développé essentiellement à la fin du 19^e siècle autour de l'abbaye.

Haut-le-Wastia, comme son nom l'indique, est un village de plateau qui conserve un bel ensemble constitué par sa place enherbée et les deux tilleuls qui l'arborent.

Maredret est un petit village homogène établi dans l'étroite plaine alluviale de la Molignée et sur les versants de sa vallée boisée. Maredret est le village des artisans.

Salet est situé sur un plateau couvert de prairies et de quelques champs, au nord de la vallée de la Molignée. Ce hameau de l'ancienne commune d'Anhée présente une structure d'habitat assez dense à cause de la mitoyenneté, mais variée par son implantation.

Si Warnant est un village de la vallée de la Molignée, il ne s'est pas développé le long de celle-ci, mais plutôt autour d'un de ses affluents, le Ry du Baty qui permet à la vallée de s'élargir vers le Nord-Ouest par un coteau régulier. Warnant couvre les 5 derniers kilomètres de la Molignée.

Dans la vallée de la Molignée qui serpente entre les collines abruptes et boisées, Sosoye est un village formé d'un noyau assez dense autour d'un petit promontoire occupé par l'église, le presbytère et la grange aux dîmes. (FRW, 2002)



Figure 2 : Carte de localisation des différentes entités de la commune d'Anhée (AC Anhée, 2007)

2.2. Aperçu géographique

2.2.1. Cadre géologique

L'alternance de crêtes gréseuses et de dépressions calcaires orientées Est-Ouest, caractéristiques surtout du « Vrai Condroz » à l'Est de la Meuse mais aussi du Condroz Occidental, est la plus visible dans la partie Ouest du territoire communal (Denée, Maredret, Sosoye). Denée se trouve ainsi à l'Est d'un « tige » (ou crête) qui rejoint Mettet. Un autre tige, plus long encore, s'étire au nord du ruisseau de la Molignée, depuis l'Ouest presque jusqu'à Bioul. Un dernier tige, qui se termine entre Falaën et la vallée de la Molignée, borde le territoire communal au Sud.

Les tiges représentent les « reliques » de la surface supérieure du plateau condruzien. Ils sont séparés par des « chavées » (dépressions) où s'écoulent des ruisseaux, en l'occurrence le Burnot et la Molignée dont la vallée est particulièrement encaissée. On remarquera également que la plupart des villages de la commune sont « tournés » vers la Molignée. En effet, exceptés Bioul et Annevoie-Rouillon, les autres villages sont en rapport avec la Molignée, soit directement (Maredret, Sosoye, Anhée) soit par leurs ruisseaux affluents.

Le sous-sol est essentiellement constitué de schistes, psammites et grès du dévonien supérieur dans les tiges, et de calcaires noirs et gris carbonifères dans les dépressions. Dans une moindre mesure, on trouve aussi des schistes, psammites grès et houilles carbonifères, également dans les dépressions. C'est l'érosion différentielle de ces roches, les grès et psammites étant plus résistants que les calcaires, qui a déterminé l'alternance condruzienne de tiges et de chavées.

Ces différentes pierres ont bien sûr été largement employées dans la construction, comme en témoigne le bâti traditionnel dans les villages et les nombreuses carrières locales (par exemple, le « marbre bleu-belge »¹ fut extrait à Bioul, Anhée et Warnant).

A l'exception de quelques placages limoneux qui ont subsisté sur des hauts de versant et des replats, les sols résultent de la désagrégation de la roche sous-jacente. Sur les sommets gréseux, le sol, sableux et caillouteux, est sec et pauvre ; il est souvent occupé par la forêt. Dans les dépressions calcaireuses, c'est un sol de meilleure qualité qui s'est développé ; les cultures se sont installées sur les pentes douces lorsque le drainage est suffisant, alors que les prairies occupent les fonds de vallées ou les fonds des dépressions là où le sol est plus humide. Ces fonds humides sont également occupés par des bois et bosquets lorsque le relief les rend inaccessibles aux activités agricoles. (FRW, 2002)

D'un point de vue tectonique, la commune d'Anhée fait partie d'une vaste unité tectonique : le Synclitorium de Dinant. Cette unité présente une structure particulière résultant d'un plissement important à la fin du Paléozoïque (orogénèse varisque) : une succession de plis à concavité vers le haut (synclinaux) ou vers le bas (anticlinaux) présentant un ennoyage, c'est-à-dire une inclinaison de leur axe.

Les anticlinaux sont formés de roches datant du Dévonien supérieur, les plus anciennes rencontrées dans la région. Ces formations sont constituées principalement de psammites,

¹ Pour les géologues, la qualification commerciale de « marbre » est abusive. Il n'existe en effet aucun marbre selon la définition lithologique en Belgique. Il s'agit en fait de calcaires aptes au polissage.

grès micacés à structure litée résultant de l'évolution de sédiments sableux dans lesquels sont individualisés de fines couches de micas.

Les synclinaux sont formés de roches datant du Dinantien, à savoir :

- des calcaires, roches sédimentaires d'origine marine constituées essentiellement de calcite (carbonate de calcium CaCO_3). Le calcaire s'altère facilement par dissolution de la calcite sous l'action de l'eau riche en dioxyde de carbone (CO_2) qui circule dans les fissures de la roche qu'elle a tendance à élargir. Si cette dissolution est poussée, il n'est pas rare d'observer des phénomènes karstiques tels que des cavités souterraines, de vastes dépressions topographiques localement fermées (dolines) ainsi que des poches de dissolution plus localisées.
- des dolomies, roches carbonatées constituées de dolomite, carbonate de calcium et de magnésium. Cette roche résulte de la transformation précoce du calcaire et s'altère en un sable dolomitique.

Notons la richesse paléontologique de ces formations calcaires, qui renferment de nombreux fossiles, essentiellement de la faune.

Par endroits, ces formations calcaires sont recouvertes par des dépôts du Tertiaire, essentiellement sableux, argileux et graveleux, qui sont les témoins d'une nappe continue de sédiments déposés dans les fonds marins, la mer couvrant la région à cette époque. La couleur rouge de ces dépôts témoigne des conditions climatiques chaudes et humides, de type tropical, qui régnaient à cette époque.

La commune d'Anhée est parcourue par des formations schisteuses partant de Bioul et s'élargissant vers Anhée et Haut-le-Wastia. Ces formations de roches datant du Silésien sont constituées principalement de schistes, roches sédimentaires à structure feuilletée issue de l'évolution de fines particules d'argile. De couleur noirâtre, ils se fragmentent facilement en fines lamelles.

Les plateaux de Bioul et Haut-le-Wastia sont couverts par des limons éoliens du Quaternaire (loess) qui ont été déposés sous forme de poussières par les vents lors de la dernière glaciation du Quaternaire sur l'ensemble du territoire mais qui ont été décapés en maints endroits par l'érosion ultérieure.

Au niveau des vallées, les dépôts de versants et de bas de pente (colluvions) résultent du remaniement d'une part des dépôts tertiaires et/ou quaternaires et d'autre part, de produits de désagrégation du sous-sol paléozoïque par ruissellement et/ou glissement lent de matériaux imbibés d'eau (solifluxion). Dans la partie aval de la vallée de la Molinee et en bords de Meuse, on retrouve des dépôts alluvionnaires récents datant du Quaternaire.

Beaucoup d'anciennes carrières subsistent et marquent fortement le paysage : carrières souterraines désaffectées (marbre bleu, marbre noir), carrières en exploitation (marbre noir de Dinant, calcaire pour granulats, poches de sable réfractaire).

Les carrières et les affleurements des vallées constituent des points d'observation intéressants. (CSCNPE, 2000)

2.2.2. Cadre géomorphologique

L'altitude de la commune d'Anhée est comprise entre 90 et 270 mètres, avec une pente générale Ouest-Est (vers la vallée de la Meuse). (FRW, 2002)

Le relief que l'on rencontre sur la commune d'Anhée est typiquement un relief condrusien. Il est constitué de l'alternance de crêtes, appelées localement tiges, orientées globalement est-ouest, et de dépressions, encore dénommées chavées. Ce relief a été modelé par l'érosion différentielle des roches en présence pendant la seconde moitié du Tertiaire et surtout au Quaternaire. Les tiges correspondent aux anticlinaux psammitiques. Leurs sommets avoisinent les 250-280 m d'altitude et sont toujours arrondis. Les chavées, quant à elles, se sont développées dans les synclinaux calcaires, plus facilement érodés et dissous. Dans la plupart des vallées, ces calcaires forment des escarpements, conséquence d'un encaissement rapide et important lors du Quaternaire. Dans la partie aval de la vallée de la Molinee, celle-ci s'enfonce dans les schistes du Silésien, et les versants plus doux offrent un paysage plus ouvert. (CSCNPE, 2000)

2.2.3. Cadre pédologique

On distingue deux grands ensembles de sols:

- Les sols des plateaux et des pentes, où l'on distingue encore :
 - ✓ Les sols limoneux, peu ou pas caillouteux, développés dans les limons éoliens quaternaires. Ils se retrouvent sur les plateaux à relief calme et les pentes relativement faibles.
 - ✓ Les sols limono-caillouteux, qui se différencient par le substrat sous-jacent (charges psammitiques sur les tiges, calcareuses et argilo-calcaires dans les chavées et sur les plateaux, schisteuse ou encore à charge de "silexite").
- Les sols des vallées et des dépressions, d'origine colluviale ou alluviale. (CSCNPE, 2000)

2.2.4. Cadre hydrographique

Le territoire de la commune d'Anhée appartient à la partie occidentale du moyen plateau condruzien, précisément appelé « Condroz Occidental » et circonscrit par la vallée de la Meuse à l'Est, la Marlagne au Nord, le Pays d'Acoz au Nord-Ouest et la dépression de la Fagne au Sud. Au sein de ce Condroz Occidental, le territoire communal d'Anhée est globalement délimité par trois cours d'eau : la Meuse à l'Est, le Burnot au Nord et la Molinee au Sud, ces deux derniers étant des affluents de la Meuse. (FRW, 2002)

La commune d'Anhée se situe dans le sous-bassin hydrographique de la Meuse-amont. La Meuse est le seul cours d'eau navigable de la commune, son parcours y étant de 9435 mètres. La Meuse peut parfois sortir de son lit et inonder la plaine alluviale.

Presque tous les cours d'eau du bassin versant de la Molinee s'écoulent d'Ouest en Est dans les dépressions calcaires, parallèlement aux structures géologiques. (CSCNPE, 2000)

La Molinee reçoit, à l'aval de Maredret, successivement:

- sur sa gauche, à hauteur de Maredsous, le Ruisseau du Moulin drainant Denée, puis le Ruisseau de Mâharène et celui de la Haie du Postia ;
- sur sa droite, à hauteur de Sosoye, le Ruisseau de Biert, puis le Ruisseau du Pré des Fosses à La Forge et la Flavion à Montaigle ;
- sur sa gauche, le Ruisseau de Salet et le Ruisseau du Bati à Warnant ainsi que sur sa droite, le Ruisseau des Monts.

La qualité² physico-chimique des eaux de la Molinee est considérée comme bonne pour la concentration de matières azotées hors nitrates, comme bonne à très bonne pour la concentration de matières organiques et oxydables et comme moyenne à bonne pour la concentration en matières phosphorées.

La qualité biologique des eaux de la Molinee est considérée comme moyenne à bonne, celle du Burnot comme moyenne et celle du Flavion comme bonne.

Aucune zone officielle de baignade n'est présente sur la commune.

Les nappes aquifères contenues dans les affleurements calcaires constituent la principale source d'eau potable de la commune. Quelques prélèvements se font également dans les nappes gréseuses. Les eaux souterraines ont des concentrations en nitrate relativement élevées (de 20 à 40 mg/l). (DGRNE, 2007)

2.3. Aperçu socio-économique

2.3.1. Population

La population d'Anhée est en croissance et était, en 2005, de 6934 habitants. Ceci représente une densité de population de 106 habitants / km².

La pyramide des âges présente un creux dans la tranche 20 – 29 ans et un pic dans les tranches 30-39 et 40-49 ans.

Le nombre de ménages était de 2825 en 2004.

Le revenu net imposable moyen par habitant pour l'année 2003 était de 10809,5 € pour un nombre de travailleurs assujettis à l'ONSS de 1158, dont 441 indépendants et 306 chômeurs complets indemnisés. (DGRNE)

² Une série de paramètres, mesurés sur l'ensemble des points de mesures de la qualité des eaux de surface en Région wallonne, permet l'examen de plusieurs types d'altération de l'eau (acidification, micropolluants...). Pour chaque altération, le système d'évaluation de la qualité SEQ-ESU permet de calculer une classe et un indice de qualité.

2.3.2. Habitat

Le nombre de logements était de 2670 en 2001. La répartition des logements en fonction de leur année de construction est reprise à la figure 3.

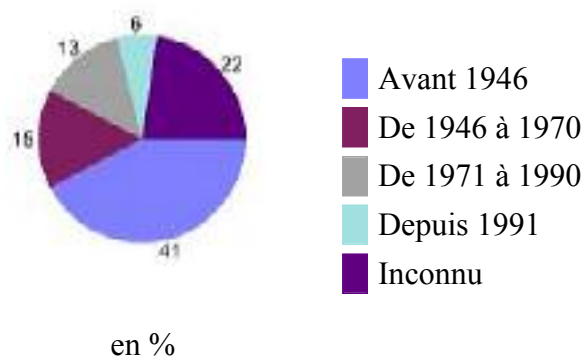


Figure 3 : Répartition des logements en fonction de leur année de construction (DGRNE, 2007)

Le prix d'achat d'une maison est plus cher que la moyenne wallonne mais plus intéressant à Anhée que dans l'arrondissement de Namur. Le prix d'achat d'un terrain est nettement plus intéressant à Anhée, comparativement à la moyenne wallonne et à ce qui se pratique à Dinant et à Profondeville. Ce qui a pour effet de multiplier le nombre de transactions dans la commune. Par ailleurs, le nombre de ménages augmente (par le fractionnement de familles existantes) et suscite, de ce fait, une demande croissante de logements.

L'ensemble de la commune offre actuellement une réserve foncière de plus de 110 parcelles réparties sur des lotissements d'initiative privée sans compter un ensemble de 32 lots prévus dans le cadre d'un projet de lotissement communal situé à Bioul.

L'autorité communale a approuvé en 2002 son plan triennal du logement, visant la construction et la réhabilitation de logements de type « social ». (FRW, 2002)

En ce qui concerne l'assainissement des eaux usées, 86% de la population se situe au PASH sous le régime collectif d'assainissement des eaux usées, 8% sous le régime autonome et 6% sous le régime transitoire. Les stations d'épuration existantes sont celles de Bioul (3100 EH) et de Denée (2850 EH) qui fonctionnent toutes deux au tiers de leur capacité. Une station d'épuration (9000 EH) reste à réaliser à Yvoir (station de Godinne-Annevoie).

La source d'énergie utilisée pour le chauffage résidentiel en 2001 est majoritairement le mazout (86%). Le bois est utilisé dans 4% des logements et il n'y a pas de distribution de gaz naturel dans la commune. (DGRNE, 2007)

2.3.3. Occupation du sol

La superficie du territoire communal est de 6566,86 ha. Les permis d'urbanisme octroyés pour de nouveaux bâtiments ont été de 19 en 2004, les permis de lotir ont été au nombre de 8.

D'après le cadastre, 94% du territoire sont en zones non urbanisées et 6% en zones urbanisées. Les zones urbanisées, qui représentent 402 ha, sont concernées à 65% par l'habitat, à 27% par les bâtiments publics et à 7% par les activités économiques. Les zones non urbanisées sont quant à elles occupées majoritairement par l'agriculture (57%), puis par les bois (38%) et les terrains vagues et eaux cadastrées (5%). La superficie des bois soumis en 2005 était de 382,27 ha dont 354,6 ha appartenant à la Commune. (DGRNE, 2007)

Au plan de secteur, 865 ha (13% du territoire) sont urbanisables. La réserve de terrains à bâtir de type habitat s'élève donc à 214,5 ha. Elle se situe essentiellement à Anhée, Bioul et Sosoye, les autres villages n'offrant physiquement que peu de possibilités à cet égard. De nombreux villages - mis à part Anhée - sont repris en zone d'habitat rural (FRW, 2002).

2.3.4. Activités économiques

Au sein de la commune d'Anhée, aucun parc d'activités économiques n'est reconnu ni d'entreprise SEVESO et/ou IPPC (en 2005). (DGRNE, 2007)

Deux zones industrielles importantes sont reprises au plan de secteur : elles sont situées respectivement à Anhée, entre le chemin de fer et la Meuse, au sud de l'agglomération et l'autre au hameau de Moulins correspondant aux anciennes usines à cuivre. Elles n'offrent apparemment pas de nouvelle surface disponible à l'implantation d'entreprises. On retrouve deux zones artisanales ou zones de PME : une sur le site de l'ancienne gare de Warnant et au Nord-Est du village de Warnant. (FRW, 2002)

Les exploitations agricoles étaient au nombre de 44 en 2005. La superficie moyenne par exploitation était de 58,3 ha de moyenne en 2005. De 1990 à 2004, la superficie agricole a diminué de 1,6%, soit une superficie de 52,6 ha.

En 2005, la superficie des prairies était de 1102,5 ha, des champs de céréales de 751,3 ha, des cultures industrielles de 321,4 ha et des champs de maïs fourrager de 164,7 ha. En 2004, 4 exploitations pratiquaient de l'agriculture biologique, sur une superficie de 174,7 ha.

On retrouve à Anhée une concentration assez importante de zones d'extraction avec possibilités d'extension parfois importante, notamment dans la vallée de la Molinee (rive droite) entre Haut-le-Wastia et Salet et rive gauche au sud-ouest de Salet. (FRW, 2002)

D'un point de vue touristique, on retrouve 2 campings d'une capacité de 33 lits, 4 hôtels d'une capacité de 112 lits et 32 établissements de tourisme rural d'une capacité de 273 lits. En 2003, le nombre d'arrivées était de 10 805, le nombre de nuitées de 21 574, et la durée moyenne du séjour de 2 nuits. (DGRNE, 2007)

Les pôles d'intérêt majeur sont le château et les jardins d'Annevoie (entre 80 et 100 000 visiteurs par an, selon le SI), l'abbaye de Maredsous (300 000 visiteurs/an) et, dans une moindre mesure semble-t-il, les draines de la Molinee (+/- 100 000 personnes/an), le

village artisanal de Maredret, les ruines du château de Montaigne, autant d'activités qui concernent plutôt le tourisme d'un jour. (FRW, 2002)

2.3.5. Enseignement

Trois réseaux d'enseignement sont disponibles pour la commune (FRW, 2002) :

- Enseignement de la Communauté française (Athénée Royal de Dinant)
- Enseignement Communal : à l'exception de Salet et de Sosoye toutes les sections sont pourvues d'une implantation (maternelles et primaires)
- Enseignement libre : Ecole abbatiale de Maredsous

2.3.6. Infrastructures de communication et de transport

La commune est desservie par 3 lignes de TEC : la ligne 21 (Namur-Maredsous), la ligne 34 (Namur-Profondville-Dinant) et la ligne 31 (Dinant-Falaën). De plus, les usagers peuvent bénéficier de la ligne SNCB Namur-Dinant, dont un arrêt se situe à Yvoir.

On peut également noter qu'en 2005, le RAVeL 2 a été aménagé le long de la Meuse (7,4 km). (DGRNE, 2007 ; AC Anhée, 2007)

2.3.7. Services à la population

La commune d'Anhée dispose de différents services, notamment la bibliothèque à Anhée, le Bibliobus, le parc à conteneurs de Warnant, les collectes sélectives du papier/carton, des PMC, du verre et du textile. La collecte de déchets ménagers est organisée par conteneurs à puce électronique avec taxe forfaitaire selon la composition du ménage et imputation d'un coût supplémentaire par kilo collecté. Originalité, depuis 2002, la Commune assure le broyage des déchets de jardins des particuliers sur simple demande. (FRW, 2002)

La distribution d'eau est assurée conjointement par deux sociétés : la SWDE et l'AIEM (Association intercommunale des Eaux de la Molignée). Deux stations d'épuration sont installées à Denée et à Bioul. Une station de 400 EH privée dessert le camping-caravaning « Le Molignia » à Warnant. Le plan communal général d'égouttage a été réalisé et approuvé. Une demande de dérogation environnementale a été introduite, auprès du Ministre compétent, pour accélérer l'épuration de la Molignée. Le plan triennal, quant à lui, accorde une large part à l'égouttage de différentes sections de la commune.

Deux bureaux de poste desservent la commune : ils sont situés à Anhée et Bioul. (FRW, 2002)

La commune dispose d'un service éco-conseil et notamment bénéficie des compétences d'une éco-conseillère et d'un conseiller en mobilité ainsi que de guides composteurs.

La commune d'Anhée participe également au Contrat de Rivière Haute Meuse. (AC Anhée, 2007)

La vie associative est très riche à Anhée. Il existe de nombreuses associations touchant à tous les domaines de la culture, des sports et des loisirs ainsi que des lieux de rencontre très diversifiés. Le « foisonnement » constitue un atout en même temps qu'un handicap car toutes ces activités semblent fonctionner sans beaucoup de coordination. La proximité de la Maison de la Culture de Dinant et l'existence d'un Conseil culturel (qui permet une représentativité de la commune au sein de cette institution) constituent deux atouts non négligeables.

Les équipements culturels et sportifs ne manquent pas : bibliothèque et bibliobus, complexe sportif et Maison des Jeunes à Anhée, trois salles à Anhée, deux salles à Annevoie, complexe Le Chérimont à Bioul, deux salles et le centre d'accueil de l'abbaye Maredsous, une salle à Haut-le-Wastia, centre d'accueil de l'abbaye et une salle à Maredret, une salle à Salet, Warnant et Sosoye. (FRW, 2002)

2.4. Cartes d'occupation du sol